

Énergie

programme fédéral rationnel de quelque genre pour nous assurer de l'énergie à des prix concurrentiels, ce que nous ne pouvons obtenir maintenant.

M. Breau: Le député répondrait-il à une question?

M. l'Orateur adjoint: Ce n'est pas au député d'en décider parce que son temps est écoulé. La seule façon pour lui de répondre à une question est par consentement unanime. Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Il n'y a pas consentement.

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, tout d'abord je désire adresser mes félicitations à l'honorable député de Don Valley (M. Gillies) . . .

[Traduction]

M. McCain: Vous avez eu votre chance de parler pour le Nouveau-Brunswick. Vous êtes à la Chambre depuis longtemps, mais vous n'avez pas encore parlé pour le Nouveau-Brunswick.

M. Breau: Je suis sur la liste.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, mes premières paroles sont d'abord pour exprimer ma gratitude et mes remerciements à l'honorable député de Don Valley (M. Gillies) d'avoir présenté cette motion, qui, à mon point de vue, mérite une attention toute spéciale.

Il ne fait aucun doute que la recherche des ressources pétrolières traditionnelles a décliné plus rapidement que ne l'avait prévu l'Office national de l'énergie. Mais cela n'empêche pas que le gouvernement fédéral se doit, de toute façon, de satisfaire les besoins énergétiques du Canada dans la plus grande mesure possible, à partir de nos propres ressources.

A ce sujet, le 27 avril dernier, l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), a déposé à la Chambre un document intitulé «Une stratégie de l'énergie pour le Canada». Pour ce faire, le gouvernement fédéral envisage de réaliser au Canada l'autonomie énergétique d'ici 10 ans. Et pourtant, monsieur le président, je me souviens très bien qu'il y a trois ans, soit en juin 1973, ce même gouvernement avait publié un document au sujet de sa politique énergétique, qui devait rendre le Canada autosuffisant vers les années 1983. Et trois ans à peine après cette publication, on nous annonce à nouveau que le Canada ne sera autonome que vers l'année 1986.

● (2130)

Il est donc facile de se rendre compte que l'objectif décennal que le gouvernement canadien s'était fixé s'est dégradé d'année en année. Monsieur le président, j'ai demandé à différentes reprises à la Chambre, et ce en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, le consentement unanime pour discuter de certaines mesures que le gouvernement fédéral se devrait d'apporter pour économiser le plus d'énergie possible. Comme d'habitude, mes propositions n'ont pas rallié le consentement unanime. Parmi les propositions que j'avais présentées, il y avait celle du maintien de l'heure avancée à l'année longue.

Je suis persuadé que grâce au maintien de l'heure avancée à l'année longue, le gouvernement fédéral pourrait économiser des milliers de barils de pétrole, sans parler de l'électricité. Pour cela, il nous suffit de penser à l'expérience qui a été tentée aux États-Unis en 1973, il y a

[M. McCain.]

quelques années, deux ans tout au plus, expérience qui s'est d'ailleurs avérée très concluante, si l'on considère qu'une économie de l'énergie de 2.5 p. 100 a été réalisée. De plus, nous avons à portée de la main l'énergie éolienne qui nous apparaît comme une solution de remplacement, surtout pour un pays comme le nôtre où la saison hivernale limite les possibilités de l'énergie solaire.

Étant donné, monsieur le président, que l'ère du pétrole à bon marché est finie, et que celle du pétrole tout court tire à sa fin, pourquoi ne profiterions-nous pas du potentiel énergétique du vent, qui est réellement colossal dans notre magnifique pays?

Monsieur le président, ce que je trouve réellement drôle dans tout cela, c'est de voir que le gouvernement fédéral ne possède pas encore de véritables moyens pour évaluer scientifiquement les réserves canadiennes de pétrole et de gaz que ce dernier a jusqu'à aujourd'hui toujours surévaluées. Nous du Parti Crédit Social du Canada pensons sérieusement que le gouvernement actuel devrait créer, avec l'assentiment et la participation des provinces, une Commission des ressources énergétiques canadiennes. Cette Commission serait alors responsable de l'estimation des besoins en énergie pour les prochaines 25 années et de la disponibilité des réserves adéquates pour répondre à ces besoins. A l'heure actuelle, comme je le disais il y a quelques instants, on ne peut évaluer scientifiquement nos ressources énergétiques, et pourtant il serait drôlement urgent de voir à évaluer nos ressources énergétiques, compte tenu du fait que nous utilisons beaucoup de pétrole et que cette source d'énergie n'est pas renouvelable.

Monsieur le président, la semaine dernière, l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources annonçait également que le prix du pétrole canadien augmenterait pour se rapprocher du prix mondial. Mais d'une façon ou d'une autre, il fallait s'y attendre, étant donné que le gouvernement actuel a toujours été imprévoyant, pour autant que je m'en souviens. A cause de cette incapacité du gouvernement de mettre au point une stratégie efficace en matière énergétique, les contribuables canadiens paieraient encore une fois plus cher pour avoir du pétrole.

Il est indéniable qu'une véritable politique est indissociable d'une politique économique globale. Or, comme il fallait s'y attendre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources annonce de fortes hausses du prix du pétrole et du gaz. Mais avant d'annoncer de telles hausses, a-t-on réellement pensé que cela aurait une répercussion directe sur le taux d'inflation au Canada, que cette supposée politique énergétique va tout simplement contre la politique de contrôle des prix et des salaires du gouvernement Trudeau? Dans son document, le ministre invite les contribuables à économiser de l'énergie, en particulier le pétrole, alors que la politique du ministère des Transports favorise l'avion au détriment du train. Peut-on comprendre quelque chose à cela, monsieur le président? Moi, je ne le puis pas. C'est tellement contradictoire que c'en est renversant.

Au point où nous en sommes, on peut considérer, monsieur le président, que le Canada se trouve à une croisée de chemins où se jouent non seulement l'avenir de son industrie pétrolière, mais toute son économie. Pouvons-nous sérieusement continuer de produire suffisamment de pétrole de sources canadiennes, pour satisfaire la demande intérieure ou devons-nous devenir de plus en plus tributaires, comme c'est le cas présentement, du pétrole étranger?

Nous savons tous que de fortes quantités de pétrole et de gaz naturel ont été découvertes dans l'Arctique et que la